

# **IMPORTANT**

## **Retour en France et rapatriement**

Les propos du Président de la République dans son allocution du 16 mars concernaient les Français résidents ou de passage en pays tiers, donc hors Europe.

Afin de regagner la France, il vous appartient donc de procéder à une réservation, et en cas d'annulation de vol, de rechercher un trajet alternatif auprès d'autres compagnies, le cas échéant via des pays limitrophes (Suisse, Belgique).

Faites-vous connaître auprès de l'ambassade ([consulat.lisbonne@hotmail.com](mailto:consulat.lisbonne@hotmail.com)) en donnant vos contacts (Nom prénom, courriel, domicile au Portugal, domicile Français, aéroport et ville de destination en France) pour que nous puissions vous recenser.

Nom	Prénom	composition famille	Courriel	Aéroport de départ	Aéroport de destination	OBSERVATIONS
		A: adulte				
		E: Enfant				

Dès que l'ambassade a de l'information, elle vous en informera.

Vos compagnies aériennes sont aussi en mesure de vous contacter par courriel.

Bien Cordialement.

Pierre-Henri TAMET

*Consul de France à Porto et du Nord du Portugal*

*Agence Consulaire fermée pour cause de COVID19*

<https://pt.ambafrance.org/Les-Consuls-honoraires-4597>